



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 14 mars 2022

Mise aux normes des bâtiments communaux à Saint-Hippolyte avec l'aide du Département

Les élus du Département et sa présidente Hermeline MALHERBE ont décidé l'octroi d'une subvention de 3 780 euros pour la mise aux normes des bâtiments communaux de la commune de Saint-Hippolyte.

Le projet doit permettre à la commune de mettre à niveau ses bâtiments, en commençant par son gymnase et son école maternelle qui disposent tous deux d'un système de sécurité incendie défectueux. Celui-ci sera donc remplacé afin de pouvoir accueillir le public de manière totalement sécurisée. De la même manière, l'appui du Département permettra la mise en place d'un système de protection « PPMS » (Plan Particulier de Mise en Sécurité), s'imposant notamment dans le cadre du plan Vigipirate.

Le Département est investi dans la sécurité des Catalan-e-s dès leur plus jeune âge. Cette subvention de 3 780 euros permettra de la garantir pour ce projet s'élevant à plus de 12 000 euros.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr

